

# La communauté protestante de Cabrières d'Aigues

## sous l'Ancien Régime



Source : Les registres du notaire Dominique Lafourest (1685) <sup>1</sup>

Transcription : Bernard APPY

Description :

**3 E 56/299 :**

1685 : Transcription des abjurations collectives de Cabrières d'Aigues et de La Motte d'Aigues <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> . Registres 3 E 56/298 à 303, 1104

<sup>2</sup> . Merci aux AD84 de m'avoir envoyé les images de la plupart des folios.

**AD 84****Notaire de Cabrières d'Aigues****3 E 56/299  
Dominique Lafourest****1685****Transcription des actes : Bernard APPY****1685****f° 250<sup>3</sup> :***Particuliers de Cabrières : abjuration de la R.P.R.**L'an 1685, et le 22 jour du mois d'octobre, avant midy.**Par-devant moy, notaire royal au lieu de Cabrières d'Aygues sousigné et des tesmoins à la fin nommés, les habitants du lieu de Cabrières d'Aygues sousnommés fezant profession de la religion préthandue et réformée, dans laquelle il estoient nés, ont renoncé comme ils renoncent à icelle et à toute autre hérésie, et embrassent la religion catholique apostollique et romaine, promettant de l'obsserver en tous ces chefs, se soumettant en cas qu'il vinssent à y contrevénir aus paines portées par les décrets des saints canons et à celles portées dans les déclarations de Sa Majesté, promettant fère proffession publique dans la paroisse de ce lieu ce jourd'uy entre les mains de monsieur le grand vicaire de Son Éminance, ou de celluy qui sera envoyé de sa part.**Estant les nons de ceux qui ont fait ledit renonssement et de leurs famille sy-apprès esprimés, sçavoir :**- Anthoine et autre Anthoine Orcel, père et fils, bourgeois, avec toute sa famille, avec la fame dudit Anthoine***f° 250v° :***Orcel fils nommée Jeanne Boucharde, avec cinq effants malles, le premier nommé Anthoine, le segond Jean, l'autre Pierre, l'autre André et Jacques, et la fille Marie, et se dont sousignés qui a sceu.**Orcel**Orcel**- Plus Pierre Perrin, tailleur d'habits, avec sa fame apellée Magdalène Fabre, et un effant masle nommé de Daniel, aagée de 8 ans, et une fille nommé Marie, aagée de 6 ans, et ont déclaré ne sçavoir signer.*

<sup>3</sup> . Le premier folio (recto et verso) n'ayant pas été trouvés par les AD84, c'est Jérôme LADET, généalogiste professionnel (Vaison-la-Romaine), qui me les a fait parvenir. Merci à lui pour cette aide.

- Daniel Roux, à feu Jean, travailleur, avec deux enfants masculins et une fille, le premier âgé de 18 ans appelé Daniel, et l'autre nommé Mathieu âgé de 15 ans, et la fille appelée Suzane âgée de 8 ans, et le père a signé et les enfants n'ont scieu.

D.Roux

- François Périn, tailleur d'habits, âgé de 40 ans, avec sa femme nommée Françoisse Rouxe, âgée du même âge, avec trois enfants et une fille, le premier de 13 ans nommé Anthoine, et le second de 6 ans nommé Danis, l'autre Jean âgé de 2 ans, et la fille Catherine âgée de 17 ans, et ont déclaré ne savoir signer.

- Jean Roux, à feu Jean, âgé de 40 ans, avec Catherine Pallon, sa femme, âgée du même âge, avec un enfant masculin nommé Jean âgé de 2 ans, avec la fille de 5 ans appelée Suzane, et le père a signé et les enfants ne l'ont scieu.

Jean Roux

- Mathieu Fabre, âgé de 28 ans, avec sa mère appelé Glaude Mathieue, âgée de 60 ans.

- Pascal, à feu Anthoine, âgé de 40 ans, avec sa femme nommée Marie Riperte, âgée de 38 ans, avec un enfant mâle et deux filles

#### **f° 251 :**

fort jeunes <sup>4</sup>, et n'ont scieu signer ni les uns ni les autres.

- Jean Pascal, à feu Anthoine, âgé de 48 ans, avec Magdalaine Rouxe, sa femme, âgée de 50 ans, et n'ont scieu signer.

- Jean Lathau, âgé de 70 ans, avec sa femme appelé Magdaleine Riperte, âgée de 50 ans, et un enfant mâle fort jeune, et trois filles : la première âgée de 19 ans appelé Suzane, l'autre Jeanne de 18 ans, et l'autre 16 ans nommée Magdaleine, et n'ont scieu signer.

- Pierre Grange, à feu Mathieu, âgé de 58 ans, avec Marie Meynière, sa femme, âgée de 55 ans, et un enfant âgé de 30 ans nommé Jean, et sa belle-fille femme dudit Jean âgée de 25 ans, nommé Izabeau Palloune, et le fils c'est sousigné, et les autres ne l'ont scieu frère.

J.Grange

- Pierre Grange, à feu Marc, âgé de 80 ans, avec sa fille Anthounette, âgée de 40 ans, ayant qu'il a un fils nommé Marc, âgé de 38 ans, qui c'est retiré de ce pays puis ce jourd'huy, et a déclaré ne savoir signer, ni sa fille.

- Jean Grange, dudit Pierre, âgé de 38 ans, avec Margueritte Périne, sa femme, âgée de 26 ans, ayant déclaré ne savoir signer.

- Jean Ripert, à feu Marc, âgé de 60 ans, avec sa femme, Magdalène Nicollas, âgée de 50 ans, ayant déclaré ne savoir signer.

- Mathieu Fellissian, à feu Mathieu, âgé de 38 ans, avec sa femme, Suzanne Aumane, âgée de

#### **f° 251v° :**

34 ans, deux enfants masculins, un nommé Matieu, âgé de 6 ans, et l'autre Anthoine, âgé de 4 ans, ayant le père signé, et la mère et enfant n'ont scieu.

M.Fellician

- Jean Bouchard, à feu Jean, âgé de 75 ans, n'ayant scieu signer

- Louis Roux, bourgeois, âgé de 53 ans, avec sa femme, Jeanne Pouit <sup>5</sup>, âgée de 44 ans, et trois enfants masculins, un nommé Anthoine âgé de 25 ans, l'autre Louis âgé de 15 ans, l'autre Phelip âgé de 5 ans, et deux filles, une Marie et l'autre nommée Jeanne, âgée de 13 ans, déclarant encore qu'il avoir un autre enfant qui manque de sa maison depuis 8 ou 9 ans, et ne sachant où il est, ainssin que le sieur Arnaud, viquerre de ce lieu, l'a déclaré, c'estant avec lesdits Roux, père et fils, sousignés, que la femme et autre enfants n'ont scieu.

Roux

A.Roux

Arnaud, vic<sup>re</sup>

Louis Roux

- Barthélemy Mallan, courdounier, avec sa mère nommé Louyse Fayette, luy âgé de 34 ans, la mère âgée de 55 ans, ne sachant signer, et encore une fille et sœur dudit Mallan, nommée Loyse Mallan, âgée de 25 ans.

<sup>4</sup> . Il s'agit d'Antoine, Marguerite et Madeleine.

<sup>5</sup> . Pour POYET.



- T[héophile] Guérin et Margueritte Favatière, sa fame, Marie Arnoux sa mère, et Bernard Guérin son fils dudit Théophile, et ont ledit Théophile sousigné <sup>10</sup>, et les autres n'ont sceu.
- M[athieu] Guérin, avec Marie Reyne, sa fame, Catherine et Claire,

**f° 253 :**

ses deux filles mariés, ayant ladite Catherine une petite fille <sup>11</sup>, disant que Jean et Jacques Tallons, ces beau-fils ont fait adjuration de ladite R.P.R. aus lieux de Lormarin et Cadenet depuis quelques jour, y demurant pour vallets, disant lesdits Guérin et Raine et les filles ne sçavoir signer.

- André Courbon, avec Jeanne Rouxe, sa fame, Louis, Pierre, Franssois, André et Daniel, ces cinq enffans masles, et Catherine et Izabeau, ces deux filles, ayant déclaré que Louis son fils est malade, et que estant en seul, fera la siène en particullier, et le père c'est sousigné, et la mère et les enffans et filles ne l'ont sceu fère.

A.Courbon

- M[arguerite] Romane, vefve de Jean Bertrand, ne sachant signer.
- Anthouette Rouxe, vefve à feu Jacques Bertrand, ne sachant signer.
- Mathieu Bouchard, à feu Jean, avec Jeanne Talloune, sa fame, Mathieu et Pierre, ces deux enffans masles, et Louyse et Margueritte, ces deux filles, déclarant ne sçavoir signer.
- L[ouise] Bertrande, vefve de Pierre Guérin, avec Jeanne Guérine, sa fille, et Anthoine Girard, son petit-fils, ayant déclaré que Anthoine Girard, son père, demure pour vallet au lieu de Peypin d'Aygues, déclarant ne sçavoir signer.
- Brémond Roux, à feu Daniel, et Margueritte Bounet, sa fame, et Jeanne Rouxe, sa fille, déclarant ayant un fils nommé Daniel demurant pour bergier dehors de ce lieu, et c'est le père sousigné.

Roux

- Jeanne Rouxe, vefve à feu Jacques Bouchard, avec Jacques Bouchard, son fils, déclarant ne sçavoir signer.

**f° 253v° :**

- Daniel Jourdan, à feu Daniel, avec Daniel son fils, Marie Roux sa fame, et Marie Jourdan, fille de Daniel fils, c'estant lesdits père et fils sousignés, et la fame et petit n'ont sceu.

Jourdan

D.Jourdan

- Jacques Roux, d'Anthoine, tailleur à toille, avec Magdeleine Guérin sa fame, et Franssoize Roux sa fille, c'estant ledit Jacques sousigné, et la mère et fille n'ont sceu.

Jaque Roux

- Daniel Bertrand, et Margueritte Riperte sa fame, luy aagé de 45 ans, et sa fame de 28, ne sachant signer.
- Jean Bouchard, de Pierre, tailleur à toille, avec sa fame Jeanne Rouette, Pierre son fils, et Marie sa fille, le père aagé de 52 ans, la mère de 45, les enffans un de 3 ans et l'autre de 2, ne sachant signer.
- Jean Jourdan, à feu Pol, et Suzane Pellade sa fame, et Pierre son fils, le père aagé de 50 ans, la fame du mesme eage, et le fils 15 ans, ne sachant signer.
- Brunet Jourdan, Jean Jourdan son fils, marié en secondes nopsses <sup>12</sup>, sa fame nommé Jeanne Fellissiane, avec deux enffans masles et deux filles, le père aagé de 70 ans, le fils de 44, sa fame 40 ans, le fils haîné de 14 ans, le second 10 ans, la fille haînée de 16 et l'autre de 3 ans <sup>13</sup>, c'estant sousigné qui a sceu.

J.Jourdan

- Louis et Brunet Jourdan, deux frères, fils à feu Mathieu, Jeanne Riperte fame de Brunet, avec Marie Riperte vefve de Isnard <sup>14</sup>, ledit Louis de 70, ladite Riperte de 60 fame dudit Brunet, et ladite vefve de 65 ans ; ayant déclaré, ledit Brunet, qu'il a un

<sup>10</sup> . Théophile GUÉRIN savait en effet signer, mais sa signature n'apparaît pas dans l'acte.

<sup>11</sup> . Il s'agit de Marthe TALON.

<sup>12</sup> . Sa première femme était Marguerite BONNET, mère des deux fils et de la fille aînée.

<sup>13</sup> . Il s'agit de Brunet, Nicolas, Marie et Françoise.

<sup>14</sup> . Isnard JOURDAN.



**f° 254 :**

enfant nommé Louis, estant allé à Viens depuis 2 jours pour ces affaires, aagé de 18 ans, prométant luy fère fère l'abjuration au premier jour, disant ne sçavoir signer, et ledit Jourdan fils l'a faict cy-après et est escrit séparément.

- Pol Périn, aagé de 75 ans, et Jeanne Grange, sa fame, aagée de 48, déclarant avoir deux enfants masles, un nommé Jacques aagé de 30 ans, et l'autre Louis aagé de 20 ans, qui sont en service, n'estant pas dans le lieu qu'il y demurent, ayant déclaré ne sçavoir signer.

- Jean Périn, fils de Thomas, aagé de 24 ans, et Catherine Bertrande, sa fame, aagée de 36, déclarant ne sçavoir signer.

- Pierre Jourdan, caretier, aagé de 65 ans, et Suzanne Pascalle, sa fame, aagée de 48 ans, Pierre son fils, aagé de 24 ans, et Anthoine son autre fils, aagé de 16 ans, dizant ne sçavoir signer.

- Anthoine Ricou, aagé de 35 ans, et Anthonette Fabre, sa fame, aagée de 55, et Jeanne Fabre, sa belle-seur, aagée de 60 ans, ayant déclaré ne sçavoir signer.

- Pierre Roman, à feu Pierre, aagé de 55 ans, Anne Rouxe, sa fame, aagée de 50, Louize et Suzane, ces fille, l'haînée de 19 ans, l'autre de 17, déclarant ne sçavoir signer.

- Mathieu Bouchard, de Brémond d'Izac, aagé de 30 ans, Catherine Barthélemy, sa fame, aagée du mesme eage, et Izabeau sa fille encore june <sup>15</sup>, et dizant ne sçavoir signer.

- Delphine Mathieue, fame de Thomas Vigouroux, avec un enfant masle et une fille encore junes <sup>16</sup>, la mère aagée de 45 ans, déclarant que Thomas Vigouroux, son vallet <sup>17</sup>, demure pour vallet

**f° 254v° :**

au lieu de Peypin d'Aygues, et n'a sceu signer.

Et de suite, tous lesdits susnommés, estant assablés dans l'église parochiale dudit Cabrières, ont fait leur abjuration antre les mains de messire Franssois Brès, prestre, docteur en sainte théologie, et envoyé par sa dite Esminance, et suivant le serment par eux fait sur les saintes escritures, ont promis de garder et observer à l'advenir et se tenir fermes et inviolables dans la susditte religion catholique apostollique et romaine, soubs les paines sy-dessus déclarées.

Et pour l'observation de ce que dessus, ont iceus obligé leurs personnes et biens à toutes cours requizes, et ainssin l'ont juré et requis acte faict et publié audit Cabrières, dans ladite esglise. En prézance de messire Vincens Arnaud, prestre et viquère perpétuel dudit Cabrières, M. M<sup>e</sup> Jean Franssois de Thouzon, conseiller du Roy en la cour de parlement du país, M<sup>e</sup> Jean Gueydan, advocat en la cour et juge de La Tour d'Aygues et sa vallée, et S<sup>r</sup> André Bruneau, bourgeois, du lieu de La Tour, tesmoins requis et sousignés avec ledit messire Brès et les susdits habitants qui l'ont sceu fère sy-dessus, et les autres qui n'ont sceu escrire a esté sy-dessus déclaré.

Brest, prestre

V. Arnaud, vic<sup>re</sup>

Gueidan, juge

Thozon

Bruneau

Et de moy, Laforest, n<sup>e</sup>

**f° 255 :**

Abjuration de la R.P.R. des particulliers de  
La Motte d'Aygues

L'an 1685, et le 23<sup>e</sup> jour du mois d'octobre, advant midy.

Par-devant moys, notaire royal sousigné, prézant les tesmoins en bas nommés, sont comparus en propre perssonne les habitants de ce lieu de La Motte d'Aygues

<sup>15</sup> . Elle a 2 ans.

<sup>16</sup> . Il s'agit de Pierre (4 ans) et de Jeanne (qui a moins 10 ans).

<sup>17</sup> . Pour son mari.

*sousnommés fezant profession de la religion préthandue réformée, dans laquelle ils étoient nais. Lesquels, de leurs grés, ont renoncé, comme ils renoncent à icelle, et à toute autre hérésie, et embrassent la religion catholique apostolique et romaine, prométant l'observer en tous ces chefs, ce sousmétant en cas qu'ils vinsent à y contrevenir aux paines portées par les décrets des saints canons et à celles portées dans les déclarations de Sa Majesté, prométant fère profession publique, si faict n'a esté, dans la paroisse de ce dit lieu de jourd'uy entre les mains de messire Franssois Bouran, prestre et prieur de la paroisse dudit lieu, ayant charge de son Esminance ou de son grand viquère.*

*Estant les nons de ceux qui ont faict et renonssent, et de leur famille, sy-apprès esprimé :*

*- Premièrement Anthoine Aumant, à feu Anthoine, aagé de 70 ans, Izabeau Serre, sa fame, aagée de 65 ans, Anthoine son fils aagé de 34 ans, et Margueritte Fellissian sa fame aagée de 36 ans, c'est lesdits père et fils sousigné <sup>18</sup>, et les fames ont déclaré ne sçavoir signer.*

*Aumant*

*- Daniel Aumant, marchand, aagé de 40 ans*

### **f° 255v° :**

*et Franssoize Vertdet, sa fame, Anthoine Aumant, son fils.*

*D.Auman*

*- Michel Beymond, à feu Jean, aagé de 58 ans, Margueritte Moutton, sa fame, aagée de 55, et Mathieu Beymond, son fils, aagé de 37 ans, ayant déclaré qu'il a un autre enffans nommé Pierre, aagé de 33 ans, qu'il a abandonné et quitté sa maison depuis quelques jours, ne sachant où il est, et ne sachant signer.*

*- Espérit Rambert, aagé de 50 ans, avec Jeanne sa fille, aagée de 16 ans, et Marie, Ellizabet, ces deux autres filles, et Jacques, son enffant masle, estant encores junes et en bas eage <sup>19</sup>, ne sachant signer.*

*- Samuel Thomas, de Nicollas, aagé de 36 ans, Anne Rouette, sa fame, aagée du mesme eage, Jacques et Magdalène, leur fils et fille, estant encore junes <sup>20</sup>, Suzane Lathou, sa belle-mère, aagée de 63 ans, ayant déclaré ne sçavoir signer.*

*- Anthoine Rouet, aagé de 65 ans, Pierre Rouet, son fils, aagé de 36, Anne Roman, fame dudit Pierre, du mesme eage, et Jeanne Rouette, fille dudit Anthoine père, aagée de 26 ans, ne sachant signer.*

*- Franssois Mallan, taiseur à toile <sup>21</sup>, aagé de 44 ans, Catherine Rambert, sa fame, aagée de 38, Pierre et Jacques Mallan, ces deux enffans, l'haîné de 18 ans et le cadet de 16, dizant ne sçavoir signer.*

*- Jean Armant et Roze Nicollas, sa fame, Jacques, son fils, aagé de 15 ans, Ellizabet, Magdalène et Jeanne, ces filles jeunes et en bas eage <sup>22</sup>, le père aagé de 44 ans, la mère de 40, déclarans ne sçavoir signer.*

### **f° 256 :**

*- Daniel Roux, à feu Pierre, travailleur, aagé de 42 ans, Magdalène Jourdan, sa fame, aagée de 38, Jeanne et Marie, ces deux filles jeunes <sup>23</sup>, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Marie Jourdanne, vefve à feu Jean Roux, aagée de 40 ans, avec Jeanne, Marie et Margueritte Rousses, ces trois filles et fort jeunes <sup>24</sup>, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Henric Thomas, aagé d'environ 48 ans, Marie Rouxe, sa fame, aagée de 47 ans, et Anthoine, son fils jeune, déclarant qu'il a deux autres enffans demurant pour vallet dehors, nommé un Jean aagé de 26 ans, et l'autre Marc aagé de 16 ans, n'ayant pas encore renoncé, et n'ont sceu signer ; et un peu après seul Marc n'a faict <sup>25</sup> de mesme, n'ayant sceu*

<sup>18</sup> . Le fils sait en effet signer, mais sa signature n'apparaît pas.

<sup>19</sup> . Marie a environ 10 ans, Isabeau a 9 ans et Jacques a 3 ans.

<sup>20</sup> . Madeleine a 5 ans et Jacques a 2 ans.

<sup>21</sup> . Pour tisseur à toile.

<sup>22</sup> . Isabeau a 9 ans, Madeleine a 4 ans et Jeanne moins de 4 ans.

<sup>23</sup> . Jeanne a 7 ans et Marie a 1 an.

<sup>24</sup> . Jeanne a environ 12 ans, Marie a 7 ans et Marguerite a 4 ans.

<sup>25</sup> . Pour en a fait.

*signer, comme aussi ledit Jean a fait de mesme.*

*- Daniel Jourdan, à feu Jean, aagé de 46 ans, et Marie Riperte, sa fame, aagée de 44, Margueritte et Jeanne, leurs filles, c'estant le père sousigné, et la mère et filles n'ont sceu le fère.*

*D.Jourdan*

*- Jean Nicollas, aagé de 45 ans, et Jeanne Brette, sa fame, aagée de 42, Magdalène sa fille, dizant ne sçavoir signer.*

*- Anthoine Roux, à feu Pierre, taisseur à toille, aagé de 48 ans, Allix Orcière, sa fame, aagée de 40, avec trois enffans malles nommés Pierre, Jean et Anthoine, et deux filles nommées Suzane et Catherine, la première des filles aagée de 17 ans, et les autres estant fort jeunes <sup>26</sup>, ne sachant signer.*

*- Pierre Goirand, aussi taisseur à toille, aagé de 37 ans, Élizabet Rouberte, sa fame, aagée de 36, avec toute sa famille y ayant deux enffans masles, nommés Anthoine et Pierre, et*

#### **f° 256v° :**

*deux filles, nommées Pasquette et Magdalène, dizant encores qu'il a une autre fille, qu'elle s'apelle Ellizabet, qu'elle demure puis quelques mois au téroir de Gordes, ne sachant signer.*

*- Daniel Roux, aussi teysseran, aagé de 42 ans, et Magdalène Thomas, sa fame, aagée de 36 ans, dizant ne sçavoir signer.*

*- Pierre Roux, maréchal à forge, aagé de 42 ans, Suzanne Pallenc, sa fame, aagée du même eage, Louis son fils, aagé de 15 ans, et Catherine sa fille, aagée de 9 ans, déclarans ne sçavoir signer.*

*- Jean Goirand, teisseur à toille, aagé de 36 ans, Magdalène Bernard, sa fame, aagée du mesme temps, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Mathieu Goirand, d'Anthoine, aagé de 44 ans, Madon Grasse, sa fame, aagée de 40, Anthoine Goirand, son fils du premier lit <sup>27</sup>, aagé de 17 ans, Marie et Jeanne, ces deux filles jeunes <sup>28</sup>, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Pierre Jaubert, à feu Jean, aagé de 48 ans, Suzane Franchesquine, sa fame, aagée de 46, Catherine sa fille, aagée de 22 ans, ne sachant signer.*

*- Pierre Long, à feu Jean, aagé de 54 ans, avec Élizabet et Catherine, ces deux filles jeunes, et Jeanne Goirande, sa fame, a déclaré estre mallade et incomodée, et n'a sceu signer.*

*- Jean Jaubert, à feu Jean, aagé de 50 ans, Élizabet Bertrande, sa fame, aagée de 48.*

*- Pierre Aumant, aagé de 50 ans, et Jeanne Cavallière, sa fame, du mesme eage, dizant*

#### **f° 257 :**

*avoir une fille nommée Magdalène, estant de l'eage de 7 ans, et elle [est] fort malade, et le père c'est sousigné, et la mère n'a sceu.*

*P.Auman*

*- Élizabet Thomas, vefve à feu Daniel Guérin, aagée de 42 ans, avec Pasquète et Anthonette Guérins, ces deux filles fort jeunes <sup>29</sup>, dizant ne sçavoir signer.*

*- Michel Goirand, aagé de 65 ans, Bernard Goirand, son fils, aagé de 45, et Jeanne Serre, sa fame, aagée de 40 ans, Pierre, Jacques et Michel, ces trois enffans malles, Anne, Fransoize et Marie, ces trois filles, c'estant ledit Bernard et deux des enffans sousignés <sup>30</sup>, et le père et fame dudit Bernard et les filles ne l'ont sceu.*

*P.Goirand*

*Gouirand*

<sup>26</sup> . Catherine a 13 ans, Pierre a plus de 10 ans, Jean a 9 ans et Antoine a 3 ans.

<sup>27</sup> . Sa mère est Marie PALENC.

<sup>28</sup> . Marie a plus de 10 ans, Jeanne a 9 ans.

<sup>29</sup> . Pasquette a plus de 10 ans, Antoinette a 9 ans.

<sup>30</sup> . Un seul enfant, Pierre, s'est soussigné.



- Anne Mallan, vefve à feu Jean Meilhasse, aagée de 48, avec Jacques et Daniel Meilhasses, ces deux enffans, et Marie Meilhasse, sa fille, le fils haîné de 20 ans, le second de 18, la fille de 17, et encore Anthoine et Catherine qui sont encores junes <sup>31</sup>, c'estant lesdits Jacques et Daniel sousignés, et la mère et autres enffans ne l'ont sceu fère.

J.Meilhasse D.Meilhasse

- Franssoize Courbonne, vefve d'Anthoine Thomas, aagée de 54 ans, Franssois, Anthoine et Jacques Thomas, ces trois enffans masles, l'haîné âgé de 22 ans, le second de 18 et le troisième de 16, ayant déclaré ne sçavoir signer.

- Michel Thomas, aagé de 65 ans, Magdalène Brette, sa fame, aagée de

#### **f° 257v° :**

55 ans, Samuel et Michel, ces deux enffans malles, l'un de 24 ans, l'autre de 16, et une fille Marie, aagée de 22 ans, dizant ne sçavoir signer.

- Catherine Grange, vefve à feu Jean Thomas, aagée de 60 ans, et Jeanne Thomas, sa fille, aagée de 24, ne sachant signer.

- Pierre Thomas, à feu Samuel, aagé de 70 ans, et Marie Grange, sa fame, aagée de 60 ans, Pierre son fils, aagé de 26, et Margueritte sa fille, aagée de 28, déclarant ne sçavoir signer.

- Anthoine Bounet, à feu Jacques, aagé de 48 ans, Suzane Aumane, sa fame, du mesme eage, Jacques, Anthoine, Pierre, Mathieu et Jeanne Bounet, ces enffans et fille, c'estant le père et le Jacques sousignés, et les autres n'ont sceu le fère.

A.Bonnet J.Bonnet

- Pierre Thomas, à feu Mathieu, aagé de 30 ans, Jeane Fourneyroune, sa mère, aagée de 50 ans, Margueritte Cavallière, sa fame, aagée de 26 ans, c'estant ledit Pierre sousigné avec sa fame, et sa mère a dit ne sçavoir, comme aussi ladite Cavallière a dit l'avoir aller <sup>32</sup>.

P.Thomas

- Izabeau Ravelle, vefve à feu Pierre Bouchard, avec trois de ces enffans nommés Mathieu, Anthoine et Pierre Bouchards, dizant que Izabeau Bonnet, sa belle-fille <sup>33</sup>, est mallade et que Jacques, un de ces enffans et à une métérie esloignée d'1 lieue du village <sup>34</sup>, déclarant ni les uns ny les autres ne sçavoir signer.

#### **f° 258 :**

- Louyze Gruette, vefve à feu Anthoine Beymond, aagée de 40 ans, avec un petit enfant et une petite fille, nommés Mathieu et Marie Beymond <sup>35</sup>, dizant ne sçavoir signer.

- Marie Ravelle, vefve à feu Jacques Cavallier, aagée de 48 ans, avec deux filles, nommées Élizabet et Suzane Cavallières, déclarant ne sçavoir signer.

- Marc Nicollas, à feu Anthoine, aagé de 30 ans, Magdeleine Caruolle, aagée de 30 ans, avec un petit enfant et une petite fille, déclarant ne sçavoir signer.

- Thoubie Ravel, aagé de 72 ans, Guilhaume son fils, aagé de 36 ans, Jeanne Ripert, fame dudit Guilhaume, aagée de 38 ans, et un petit enfant d'1 an, déclarant ne sçavoir signer.

- Claude Pazué, aagé de 55 ans, Franssoize Marque, sa fame, de 50 ans, Pierre son fils, aagé de 18 ans, et un autre aagé de 12 ans nommé Anthoine, déclarant ne sçavoir signer.

- Jacques Goirand et Barthélemy son frère, luy aagé de 50 ans, son frère de 40, Izabeau Carbonnelle, fame dudit Jacques, aagée de 40 ans, Pierre et Jacques, et encores Jean et Anthoine Goirans, ces enffans, et une fille nommée Élizabet, c'étant ledit père et Pierre fils sousigné, et les autres n'ont sceu.

J.Gouirand P.Gouirand

<sup>31</sup> . Antoine a 3 ans, et Catherine a 5 ans.

<sup>32</sup> . Pour ne l'avoir su.

<sup>33</sup> . Elle est la femme de Mathieu BOUCHARD.

<sup>34</sup> . Environ 4 km.

<sup>35</sup> . Mathieu a 5 ans, Marie a 3 ans.

**f° 258v° :**

- Daniel Cavallier, aagé de 45 ans, Jeanne Meynarde, sa fame, aagée de 40 ans, avec trois filles et un fils, déclarant ne sçavoir signer.
- Jean Puzé, aagé de 48 ans, avec une fille Suzane, aagée de 17, déclarant ne sçavoir signer.
- Jean Ollivier et sa fame, et toute sa famille, luy aagé de 60 ans, la mère de 50, ne sachant signer.
- Suzane Roux, vefve de Anthoine Nicollas, aagée de 65 ans, avec une fille nommée ... <sup>36</sup>, aagée de 33 ans, ne sachant signer.
- Franssois Maurel, aagé de 48 ans, avec Jeanne Fellissian, sa fame, aagée de 40, Mathieu, son fils, âgé de 12 ans.
- Jean Ravel, aagé de 42 ans, avec Izabeau Fellissian, sa fame, aagée de 36 ans, et un petit enfant, déclarant ne sçavoir signer.
- Magdalène Fellissiane, aagée de 38 ans, ne sachant signer.
- Anthouette Ravelle, fame de Michel Beymond, aagée de 40 ans, avec une fille dudit Michel en premières nopsses aagée de 13 ans <sup>37</sup>, dizant que son mary et un fils qu'il a, aagé de 16 ans <sup>38</sup>, n'a rien vollen fère.
- Magdalène Beymonde, vefve de Michel Long, avec une fille aagée de 12 ans, ne sachant signer.
- Mathieue Bertrane, fame d'Anthoine Aumant, avec Daniel et Anne Aumans, ces fils et fille, la mère de 50 ans, le fils de 16, la fille de 18, dizant que son mary n'a rien vollen fère.
- Nicollas Thomas, aagé de 48 ans, et Anthoine son fils, aagé de 18, dizant que Pierre son autre fils n'a rien vollen fère, dizant ne sçavoir signer.

**f° 259 :**

- Elzias Moutton, sa fame et famille, luy c'est sousigné, et les autres n'ont sceu.  
Elzias Mou.
- Pierre Bouchard, à feu Brémond, avec sa fame et famille, et luy a signé, et sa fame et famille n'ont sceu.  
Bouchard
- Mathieu Goirand, fils de Jacques, aagé de 36 ans, et c'est sousigné.  
M.Goirand

L'acte se termine à cet endroit, le reste du folio étant vierge. On peut supposer que le notaire Laforest comptait ajouter d'autres personnes avant de clore l'acte avec les formules habituelles.

**f° 259v° :**

*Abjuration de la R.P.R. des particuliers de  
Cabrières d'Aygues*

*L'an 1685, et le 24<sup>e</sup> jour du mois d'octobre, advand midy.*

*Constitués en leur perssonnes, par-devant moy notaire royal sousigné, prézant les tesmoins à la fin nommés, les habitants du lieu de Cabrières d'Aygues fezant proffession de la religion préthandue réformée, dans laquelle ils sont nais, de leur grés ont renoncé comme ils renoncent à icelle, et à toute autre hérésie, et embrassent la religion catholique appostolique et romène, promettant de l'obsserver en touts ces chefs, ce sommétant en cas qu'ils vinssent à y contrevenir aux paines portées par les décrets des saints canons et à celles portées dans la déclaration de Sa Majesté, promettant fère proffession publique*

<sup>36</sup> . En blanc.

<sup>37</sup> . Il s'agit très probablement de Jaël BEYMOND, dont la mère était Jeanne GOUIRAND.

<sup>38</sup> . Ce fils est Pierre BEYMOND, il abjurera le 29 octobre suivant.

*dans la paroisse de ce lieu ce jourd'uy entre les mains de messire Vincens Arnaud, prestre et viquère perpétuel de l'église parochiale dudit lieu, comme yant de ce frère de son Eminance ou de son grand viquère, estant les nons des ceus qui ont fait ledit renonssement et de leurs familles sy-après esprimés, sçavoir :*

*- Tout premièrement Nicolas Bounet, aagé de 65, Marie Meilharesse sa fame, aagée de 50, Anthoine Bounet son fils, aagé de 25, et Marie Jourdanne sa fame, aagée du mesme eage, et une petite fille d'1 an, c'estant le fils sousigné et le père et autres n'ont sceu le frère.*

*Antoine Bounet*

*- Franssois Ripert, à feu Louis, aagé de 65 ans, Anne Guittoune <sup>39</sup>, aagée de 50, Mouyze son fils haîné, aagé de 40, avec Jean et Mathieu, ces petits-fils dudit Mouyze, déclarant avoir un autre fils aagé de 20 ans <sup>40</sup>, lequel en fera de mesme en premier, pour estre à prézant hors du lieu, et n'ont sceu signer.*

#### **f° 260 :**

*- Izabeau Thomas, à feu Jean, du lieu de La Motte d'Aygues, demurant pour servante en ce dit lieu, aagée de 36 ans, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Margueritte Guilton, vefve à feu Louis Ripert, aagée de 60 ans, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Anthoine Marque, à feu David, aagé de 58 ans, Jeanne Rouxe sa fame, aagée de 55, Mathieu Marque son fils, aagé de 28 ans, et Ellis Rouxe sa fame, aagée de 26, c'estant ledit Mathieu fils sousigné, et le père et autres ne l'ont sceu frère.*

*Matieu Marque*

*- Mathieu Anthouard, à feu Franssois, aagé de 45 ans, Izabeau Serre sa fame, aagée du mesme eage, et Franssois son fils, aagé de 7 ans, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Marc Anthouard, à feu Franssois, aagé de 48 ans, Magdeleine Serre sa fame, aagée du mesme eage, et son fils nommé Franssois, aagé de 18 ans.*

*- Marie Anthouarde, vefve à feu Jacques Pellat, aagée de 65 ans, et Marie Pellade sa fille, aagée de 27 ans, déclarant que Pierre Pellat son enfant demure dehors pour bergier, et qu'il doit venir pour en frère de mesme, et n'ont sceu signer.*

*- Noël et Pierre Fabres, frères, fils à feu Mathieu, et Catherine Orcière, leur mère, aagée de 75 ans, Noël de 60, Pierre de 34, c'estant les hommes sousignés, et la mère n'a sceu, déclarant que Madon Martine, fame dudit Pierre, est fort mallade, et du despuis sont venues et ont fait le mesme.*

*No. Fabre*

*P.Fabre*

*- Jean Orcière, dit "La Verdure", aagé de 70 ans, et Suzane Rouxe sa fame, aagée de 68, le mary a signé et la fame a dit ne sçavoir.*

*J.Orcière*

#### **f° 260v° :**

*- Marc Bret, à feu Franssois, aagé de 36 ans, et Marie Boucharde sa fame, aagée de 34, et un petit enfant nommé Franssois, déclarant ne sçavoir signer.*

*- Jean Jourdan, dit "Rougon", aagé de 55 ans, ne sachant signer.*

*- Anthoine Roux, à feu Jacques, aagé de 54 ans, Franssoize Beymond sa fame, aagée de 46 ans, Mathieu son fils, aagé de 26 ans, le père sousigné et les autres n'ont sceu.*

*A.Rous*

*- Jeanne Jouvente, vefve de Jean Roux, aagée de 75 ans, ne sachant signer.*

*- Daniel Magnan, à feu Franssois, aagé de 38 ans, et Marie Marque sa fame, aagé de 36, et un petit enfant aagé d'1 an <sup>41</sup>, et ont déclaré ne sçavoir signer.*

*- Jacques Baridon, à feu Jean, aagé de 45 ans, Margueritte Reynarde sa fame, aagée du mesme eage, et Jacques et Marie, ces deux enfants et fille encore jeunes, déclarant ne sçavoir signer.*

<sup>39</sup> . Pour AGUITTON.

<sup>40</sup> . Il s'agit de Louis.

<sup>41</sup> . Il s'agit de Daniel.

- Pierre Baridon, à feu Jean, aagé de 43 ans, Catherine Reynarde sa fame, du mesme eage, et un petit enffant et une pettitte fille jeunes <sup>42</sup>, déclarant ne sçavoir signer.
- Catherine Fabre, fame de Jean Magnan, aagée de 42 ans, déclarant que son mary demure pour vallet à La Tour d'Aygués, n'ayant faict du mesme, ayant un fils et fille mallades dans son lit <sup>43</sup>, ne sachant signer.
- Jean Grange, à feu Jean, masson, aagé de 42 ans, Suzane Boucharde sa fame, aagée du mesme eage, avec un petit enffant et une pettitte fille, nommé Jean et Élizabet, déclarant ne sçavoir signer.
- Isnard Baridon, à feu Jacques, aagé de 45 ans, Jeanne Beymonde sa fame, aagée de 38 ans, et un enffant et une fille jeunes <sup>44</sup>, ne sachant signer.
- Mathieu Grange, à feu Pierre, aagé de 40

**f° 261 :**

ans subsigné.

*M.Grange*

- Mathieu Roman, à feu Jean, aagé de 24 ans, Izabeau Callière sa fame, du mesme eage, dizant ne sçavoir signer.
- Louis Ripert, à feu Pierre, aagé de 50 ans, Magdeleine Pauzé sa fame, du mesme eage, Pierre son fils, aagé de 26 ans, et une fille Élizabet, aagée de 17 ans, et ancores Anthoine et Marie qui sont encores junes <sup>45</sup>, déclarant ne sçavoir signer.
- Mathieu Pauzé, thonellier, aagé de 38 ans, Louyze Reyne sa fame <sup>46</sup>, aagée du mesme aage, avec Marie, une pettitte fille de 18 mois <sup>47</sup>, déclarans ne sçavoir signer.
- Mathieu Baridon, à feu Jean, aagé de 36 ans, et Suzane Rouxe sa fame, aagée de 26 ans, et un petit enffant de 6 mois nommé Jean, déclarant ne sçavoir signer.
- Mathieu Bouchard, à feu Brémond, aagé de 36 ans, avec Marie Riperte sa fame, aagée de 33, c'estant ledit Bouchard subsigné.

*M.Bouchard*

- Noël Roux, à feu Jacques, avec sa mère <sup>48</sup>, fame et famille <sup>49</sup>, dizant ne sçavoir signer.
- Jean Roman, à feu Jean, et Louyze Callière sa fame, et un petit enffant <sup>50</sup>, ne sachant escrire.
- Pasquette Meilhurette, et Jeanne Hapy <sup>51</sup>, fame de Jean Orcière <sup>52</sup>, et toute la famille dudit Orcière <sup>53</sup>, c'estant le père subsigné pour ces enffnas et fame.

*J.Orcière*

- Michel Nicollas, avec son fils june <sup>54</sup>, le père de 34 ans, ne sachant signer.
- Jacques Furet, cardeur à laine, aagé de 26 ans, subsigné.

*J.Furet*

- Anthoine Meilhuret, à feu Grégoire, avec sa fame Catherine Goirande, ne sachant signer.

<sup>42</sup> . Il s'agit de Jean (7 ans) et de Marie (4 ans).

<sup>43</sup> . La fille est Marguerite ; on ne connaît pas le prénom du garçon.

<sup>44</sup> . Il s'agit de Jacques (7 ans) et de Suzanne (9 ans).

<sup>45</sup> . Antoine a 10 ans, et Marie a 3 ans.

<sup>46</sup> . Sa femme est en fait Louise ROUX.

<sup>47</sup> . Il s'agit de Marie PAUSÉ.

<sup>48</sup> . Sa mère est Isabeau FABRE.

<sup>49</sup> . Sa femme est Françoise BOUCHARD ; ils ont un fils, Jacques (1 an).

<sup>50</sup> . Il s'agit d'Esprit ROMAN (environ 11 ans).

<sup>51</sup> . Jeanne APPY est la fille de Daniel APPY, un bourgeois de Lacoste, et de Claude Faure. Jeanne APPY et son mari, Jean ORCIÈRE, sont partis au Refuge. Ils perçoivent une aide à Genève le 24 août 1687, et une autre à Schaffhouse le 13 septembre 1687. Après la mort de son mari, survenue à Erlangen, en Franconie, en 1688, on note encore sa présence à cet endroit en 1696.

<sup>52</sup> . Celui-ci avait déjà abjuré le 8 mars 1684 à Aix, dans l'église de Ste-Marie-Madeleine.

<sup>53</sup> . Les enfants sont Jeanne, Louise (8 ans) et Jean (5 ans).

<sup>54</sup> . Il s'agit de Jean NICOLAS, dont la mère était Marguerite GINOUX (très probablement morte au moment de l'abjuration, le père se remariera en avril 1686).

**f° 261v° :**

- Margueritte Brette, et sa sœur Marie, disant ne sçavoir signer.
- Noël Courbon, avec sa fame, un fils et une fille <sup>55</sup>, disant ne sçavoir signer.
- Magdalène Brette, à feu David, aagé de 36 ans, ne sachant escrire.
- Louyze Troughète, à feu Pol, aagée de 40 ans, disant ne sçavoir signer.
- Izac Bouchard, de Brémond, avec sa fame Magdeleine Beymonde, et un petit enfant <sup>56</sup>, disant ne sçavoir signer.
- Mathieu Orcière, à feu Daniel, avec Izabeau Pallonne sa fame, et toute sa famille <sup>57</sup>, le père c'est sousigné, et les autres n'ont sceu.

M.Orcière

- Jean Marque, à feu Franssois, avec toute sa famille <sup>58</sup>, ne sachant signer.
- Louis Martin, avec sa fame et famille <sup>59</sup>, c'estant le père sousigné.

L.Martin

- Pol Jourdan, à feu Pierre, avec Magdeleine Pellade, sa mère, et trois de ces sœurs <sup>60</sup>, ne sachant signer.
- Daniel Bret, à feu David, avec Anne Rouette sa fame, et trois fille jeunes <sup>61</sup>, disant ne sçavoir signer.
- Izabeau Cauletin, vefve de Jean Anthouard, avec un petit enfant <sup>62</sup>, disant ne sachant signer.
- Jacques Orcière, à feu Pierre, avec Marie Pallenc sa fame, avec Anthoine et Mathieu ces enfant, et Magdeleine sa fille, disant ne sçavoir signer.
- Anthoine Orcière, à feu Pierre, avec Magdeleine Pallenc sa fame, avec trois enfans et une fille <sup>63</sup>, c'estant le père sousigné.

Antoine Orcière

**f° 262 :**

- Anne Pascalle, vefve à feu Nicollas Meilhuret, aagée de 40 ans, ne sachant signer.
- Allexandre Ripert, aagé de 40 ans, avec Jeanne Romane sa fame, aagée du mesme eage, et un petit enfant <sup>64</sup>.
- Marc Grange, de Pierre <sup>65</sup>, aagé de 38 ans, ne sachant signer.
- Pierre Pellat, à feu Jacques <sup>66</sup>, aagé de 37 ans, ne sachant signer.
- Louis Ripert, à feu Louis, aagé de 30 ans, ne sachant signer.
- Daniel Ripert, dit "Bourgeois" <sup>67</sup>, aagé de 45, et c'est sousigné.

D.Ripert

- Jean Ripert, dit "Bourgeois" <sup>68</sup>, avec sa fame et toute sa famille, et le père c'est sousigné, et les autres n'ont sceu.

Ripert

- Jean Fabre et Magdallène Nicollas, sa fame, ne sachant signer.
- Margueritte et Catherine Marques, à feu Daniel, aagées de 40 ans et l'autre 36, ne sachant signer

<sup>55</sup> . Sa femme est Anne FERRAND, sa fille Marie (environ 15 ans) et son fils est probablement Louis (environ 15 ans).

<sup>56</sup> . Il s'agit de Brémond BOUCHARD.

<sup>57</sup> . Ses enfants sont Daniel (environ 16 ans), Jeanne et Mathieu (8 ans).

<sup>58</sup> . Il est veuf ; ses enfants sont Jeanne (environ 25 ans), Isabeau (environ 24 ans), Jacques (environ 17 ans) et Marguerite. Un autre fils, Pierre, a déjà abjuré à Aix le 3 octobre 1682. Une autre de ses filles, Marguerite, abjure à Cadenet le 21 octobre 1685, où elle sert comme servante.

<sup>59</sup> . Sa femme est Jeanne ROYÈRE, ses enfants sont Pierre (6 ans), Madeleine et Marie (1 an).

<sup>60</sup> . Ses trois sœurs sont Jeanne (18 ans environ), Madeleine (10 ans) et Isabeau (6 ans).

<sup>61</sup> . Ses filles sont Suzanne (7 ans), Marie (4 ans) et Marguerite (2 ans).

<sup>62</sup> . Il s'agit de François ANTHOUARD (3 ans).

<sup>63</sup> . Les trois fils sont Jacques (6 ans), Antoine (2 ans) et Mathieu. La fille est Catherine (9 ans).

<sup>64</sup> . Il s'agit d'Antoine (1 an).

<sup>65</sup> . Il était absent le 22 quand le reste de sa famille s'est présenté.

<sup>66</sup> . Il était absent le 22 quand le reste de sa famille s'est présenté.

<sup>67</sup> . Il s'était déjà présenté le 22 avec son frère Jacques.

<sup>68</sup> . Il s'agit probablement de Jean RIPERT marié à Marie MEYNARD ; dans ce cas, les enfants seraient Daniel (18 ans environ), André (16 ans environ) et Jeanne (7 ans).



- Pierre Bouchard, à feu Jean, avec Marie Boucharde sa fille, et Jean son fils n'a rien voutu fère, et n'ont sceu signer.
- Catherine Orcière, vefve à feu Mathieu Fabre <sup>69</sup>, avec Marie Fabre, sa seur <sup>70</sup>, dizant ne sachant escrire.
- Daniel Jourdan, à feu Guilhen, avec Margueritte Rouette sa mère, et Claude Jourdanne sa seur, et ledit Jourdan c'est signer, et la mère et fille ne l'ont sceu.

D.Jourdan

#### **f° 262v° :**

- Pierre Furet, de Jean, travailleur, du lieu de Peypin d'Aygues, demurant pour vallet avec Noël et Pierre Fabres, dizant ne sçavoir signer.

Du 27<sup>e</sup> du susdit mois et an <sup>71</sup>, est encores comparu advant midy :

- Mathieu Bret, à feu Jean, aagé de 50 ans, Jean son fils, aagé de 30 ans, avec Izabeau Jourdan, sa belle-fille, et un petit enffant encore june <sup>72</sup>, et ce sont subsignés, fors la belle-fille, et le fils a dit aussy ne sçavoir signer.

M.Bret

- Anthoine Goirand, à feu Pierre, originaire du lieu de La Motte d'Aygues, demurant audit Cabrières, aagé de 50 ans, Franssoize Fellissianne sa fame, aagée de 45, avec Pierre, Jean, Estiène, ces trois enffans masles, et Loyze, Marie, ces deus filles, dizant ne sçavoir signer.
- Jean Goirand, à feu Pierre, du lieu de La Motte d'Aygues, avec Franssoize sa fille, luy aagé de 45 ans, et la fille de 20, ne sachant signer.
- Jacques Périn <sup>73</sup>, Lois <sup>74</sup> et Jean, Mathieu, ces frères, Margueritte et Jeanne, ces deus seurs, et fils de Pol, dizant ne sçavoir signer ni les uns ni les autres.
- Jean Roux, à feu Pierre, dit "Brunet", son fils, fame et un petit enffant <sup>75</sup>, déclarant ne sçavoir signer.
- Daniel Melhuret, à feu Grégoire, déclarant ne sçavoir signer.
- Pierre Roux, dit "Gay", aagé de 22 ans <sup>76</sup>, ne sachant signer.
- Jean Ripert, dit "Blanchon", avec sa fame, sa

#### **f° 263 :**

mère, et toute sa famille <sup>77</sup>, et luy c'est subsigné.

J.Ripert

- Jacques Courtasse, et sa seur Élizabet, du lieu de Jouquas, l'un aagé de 22 ans, et sa seur de 24, déclarant ne sçavoir signer.
- Pierre Goirand, de Jacques, originère de La Motte d'Aygues, habitant dudit Cabrières, avec Franssoize Rouxe sa fame, déclarant ne sçavoir signer.
- Louis Pellat, à feu Jacques, sa fame Jeanne Ripertte, avec deus filles jeunes <sup>78</sup>, déclarant ne sçavoir signer.
- Pierre Marque, David son fils, sa belle-fille et une petite-fille <sup>79</sup>, c'estant ledit David subsigné, et le père et belle-fille n'ont sceu.

David Marque

- Jacques Périn <sup>80</sup>.

---

<sup>69</sup> . Elle a déjà abjuré le même jour avec ses enfants.

<sup>70</sup> . Probablement plutôt sa belle-sœur.

<sup>71</sup> . 27 octobre 1685.

<sup>72</sup> . Il s'agit de Mathieu JOURDAN (3 ans).

<sup>73</sup> . Il était absent le 22 quand ses parents se sont présentés.

<sup>74</sup> . Il était absent le 22 quand ses parents se sont présentés.

<sup>75</sup> . Cette famille n'a pu être identifiée.

<sup>76</sup> . N'a pu être identifié.

<sup>77</sup> . Sa femme est Jeanne JOURDAN, sa mère est Marie ARNOUX, sa fille est Marie RIPERT (3 ans).

<sup>78</sup> . Il s'agit de Marie (10 ans) et Françoise (5 ans).

<sup>79</sup> . La femme de David MARQUE est Françoise BRET ; ils ont une fille, Marie (10 ans).

<sup>80</sup> . N'a pu être identifié.

- M<sup>e</sup> Jean Isnard, chirurgien, avec sa femme, avec deux fils, deux filles et une sœur <sup>81</sup>, c'estant le père et fils sousigné.

J. Isnard                      Isnard

- Catherine Baridon, femme de Mathieu Grange <sup>82</sup>, déclarant ne savoir signer.

- Jean Périn, pereyron <sup>83</sup>, avec sa femme, un fils et une fille, pour estre l'autre à Lormarin <sup>84</sup>.

- Brémond Bouchard, de Brémond d'Izac <sup>85</sup>, et c'est sousigné.

Brémond Bouchard

- Jacques Sallenc, fils de Jean, et Anne Vergière sa mère, disant son père n'est pas dans le lieu, mais que à son arrivée en fera du mesme, et n'ont sceu signer, et du mesme estant ledit Sallenc père et arrivé quy a fait le mesme.

#### f° 263v° :

- Jean Bouchard, fils de Pierre <sup>86</sup>, aagé de 36 ans <sup>87</sup>, et c'est sousigné.

J. Bouchard

- Jean Magnan, à feu Franssois, aagé de 45 ans, et c'est sousigné.

J. Magnan

- Louis Jourdan, fils de Brunet, aagé de 23 ans <sup>88</sup>, et c'est sousigné.

Louis Jourdan

- Pierre Orcière, fils d'Anthoine, maréchal à forge, et c'est sousigné.

P. Orcière

- Thomas Vigouroux, aagé de 44 ans <sup>89</sup>, ne sachant signer.

- Ellizabet Meilhurette, fille à feu Grégoire, aagée de 38 ans, déclarant ne savoir signer.

- Franssois Grange, sa femme, avec toute sa famille <sup>90</sup>, déclarant ne savoir signer ni les uns ny les autres.

- Margueritte Grange, vefve à feu Pierre Roux, aagée de 73 ans, déclarant ne savoir signer.

- Jean Goirand, fils de Jacques, originère de La Motte d'Aygues, rézidant audit Cabrières, aagé de 25 ans, déclarant ne savoir signer.

Et ainssin que dessus, tous les subsonnés au prézant c'estant tout assablés dans l'église parochiale dudit Cabrières en diversses assablées, et mesme en divers jours, ont fait leur abjuration antre les mains de messire Vincens Arnaud, prestre et vicaire perpétuel dudit Cabrières, ayant charge de son Esminansse et de son grand vicaire, ont promis l'observer de point en point et en tous ces chefs, sans y contravenir directement ny indirectement, à paine de tous intérêt et despans, et sous l'obligation de leur personne et biens prézant et advenir, que le tout ont souzmis à toutes [cours] des submissions du présent païs de Provance, et autres.

Ainssin l'ont promis et juré sur les saints esvangilles de Dieu, entre les mains dudit sieur vicaire, et requis acte que fait et publié audit Cabrières et dans l'église parochiale dudit lieu, es prézances dudit

<sup>81</sup> . Sa femme est Suzanne RUE ; ses deux fils sont Gabriel et Jean ; ses deux filles sont Suzanne (9 ans) et Catherine. La sœur de Jean ISNARD n'a pu être identifiée.

<sup>82</sup> . Son mari a abjuré le 24.

<sup>83</sup> . Du provençal *peireroun* : carrier, ouvrier qui extrait des pierres.

<sup>84</sup> . Sa femme est Anne OLLIVIER ; le fils et la fille concernés sont Antoine (13 ans environ) et Delphine (24 ans environ) ; l'autre fille qui se trouve à Lormarin était probablement Isabeau (29 ans environ)

<sup>85</sup> . Le notaire a hésité et a ajouté à un endroit *père* et à un autre *ses fils*, mentionnant également *Le fils et le père n'a sceu*. Ce qui est faux : Brémond BOUCHARD, reconnaissable à sa signature, est bien le fils de Brémond, lui-même fils d'Isaac. Il n'est pas encore marié et n'a donc pas de fils.

<sup>86</sup> . Il est fils de feu Pierre BOUCHARD.

<sup>87</sup> . Il n'avait pas voulu abjurer le 24.

<sup>88</sup> . Il était absent le 22, étant allé à Viens.

<sup>89</sup> . Il était absent le 22, étant valet à Peypin d'Aygues.

<sup>90</sup> . Sa femme est Marguerite COURBON ; ses deux fils : Pierre (21 ans environ) et Daniel (16 ans environ).

**f° 264 :**

*sieur vicaire, Jean Orcière, consuls mouderne dudit lieu, M<sup>e</sup> André Courbon, masson, du mesme lieu et M<sup>e</sup> Jean Isnard, rézidant des escolles <sup>91</sup> dudit Cabrières, tesmoins requis et sousignés avec les parties qui ont sceu, chasquun en son article, et les autres qui n'ont sceu l'ont aussi déclaré, de ce enquis suivant l'ordonance.*

*Bressier*

*A.Courbon*

*V.Arnaud, vic<sup>re</sup>*

*J.Orcière, consul*

*Et de moy, Lafourest, n.*

**f° ? 92 :**

*Abjuration de la religion p. R. de Michel Beymond, Thomas et autres, de La Motte d'Aygues*

*L'an 1685, et le 29<sup>e</sup> jour du mois d'octobre, après midy.*

*Par-devant moy, notaire royal sousigné, et tesmoins à la fin nommés, Michel Beymond, à feu Barthélemy, Pierre Beymond, de Michel, Pierre Thomas, de Nicollas, tous du prézant lieu de La Motte d'Aygues, fezant profession de la religion préthandue réformée en laquelle ils sont nais.*

*Lesquels, de leurs grés, pour eux et les leurs, ont renoncé*

**f° ?v° :**

*et le prézant acte renoncent à icelle et à toute autre hérésie, et ambrassent la religion catholique apostollique et romaine, promettant de l'obsserver en tous ces chefs, se sommettant en cas de contrevenssion aus paines portées par les décrets des saints canons et à celles pourtées dans les déclarations de Sa Majesté, promettant faire proffession publique dans l'églize parochiale dudit lieu ce jourd'uy entre les mains de messire Franssois Bouran, prestre et prier de la paroisse dudit lieu, comme ayant charge de Son Esminance ou de son grand vicaire, et au surplus d'avoir le prézant et tout son contenu pour agréable, sans y contrevénir directement ny indirectement, sous les mesmes paines que dessus et sous l'obligation de leurs perssonnes et biens, que le tout ont sousmis à toutes cours des submissions du présent païs de Provance et autres.*

*Ainssin l'ont promis et juré sur les saints esvangilles de Dieu ante les mains dudit sieur prier, et renoncé.*

*Et requérant acte, que fait et publié audit La Motte et dans ladite esglize parochiale dudit lieu. És prézances de S<sup>r</sup> Glaude Faury, bourgeois, et Mathieu Goirand, de Jacques, tesmoins requis et sousignés avec ledit sieur prier et Michel Beymond, et les autres ne l'ont sceu fère, enquis suivant l'ordonance.*

*M.Beimond*

*Bourran, pr<sup>r</sup>*

*FAuris*

*M.Goirand*

*Et de moy, Lafourest, n.*

<sup>91</sup> . Pour régent des écoles (instituteur).

<sup>92</sup> . Cette abjuration m'a été fournie par Jérôme LADET, généalogiste professionnel (Vaison-la-Romaine. Merci à lui pour cette aide. Le numéro du folio n'est pas visible sur l'image.

Dans *La Valmasque* (n° 67, p 36, 2005), l'article de Suzanne RÉAL nous apprend également que des abjurations ont eu lieu encore plus tardivement, le 21 février 1686. Ce sont celles de :

- Mathieu LONG, à feu Michel ;
- Jacques RAMASSE, de Philippe ;
- Mathieu ROMAN, de Jean ;
- Marguerite MEYNIÈRE, de David, de Peypin d'Aigues.